

23 octobre 1978 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

INTERVIEW ACCORDEE PAR M. GISCARD D'ESTAING, A LA TELEVISION ITALIENNE, LE 23 OCTOBRE 1978, A L'OCCASION DE SA VISITE A ROME

` POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - ITALIENNES ` QUESTION.- MONSIEUR LE PRESIDENT, QUELLE SIGNIFICATION DONNEZ-VOUS AU PROJET DE ZONE MONETAIRE ` SME ` DONT VOUS ETES LE PROMOTEUR ? LE PRESIDENT.- NOS PAYS, ET LES POPULATIONS DE NOS PAYS, ONT SOUFFERT, DEPUIS MAINTENANT HUIT ANS, DES DESORDRES QUI SE SONT INTRODITS DANS LES RELATIONS DE CHANGE. IL FAUT SE SOUVENIR EN EFFET QUE, DEPUIS LA FIN DE LA GUERRE JUSQU'EN 1970, NOUS AVIONS ENTRE NOUS DES TAUX DE CHANGE STABLES PENDANT DE LONGUES PERIODES, QU'ON CHANGEAIT PERIODIQUEMENT MAIS QUI ETAIENT STABLES DANS L'INTERVALLE. DEPUIS 1970, NOUS AVONS DES TAUX DE CHANGE FLOTTANTS, ET D'AILLEURS SOUVENT DESORDONNES. OR, POUR NOS PAYS, NOS PAYS EUROPEENS, IL FAUT SAVOIR QUE NOUS FAISONS ENTRE NOUS CINQUANTE POUR CENT DE NOTRE COMMERCE EXTERIEUR : SI BIEN QUE, POUR LE COMMERCE EXTERIEUR QUE NOUS FAISONS ENTRE EUROPEENS, NOUS SOUFFRONS DE CETTE INCERTITUDE DE CHANGE QUI EST UN FACTEUR DE DESORDRE, QUI REND LES PREVISIONS PLUS DIFFICILES ET QUI DECOURAGE SOUVENT L'INVESTISSEMENT OU LE DEVELOPPEMENT DES ECHANGES. ET NOTRE OBJECTIF C'EST DE FAIRE QUE, POUR LES RELATIONS ENTRE ETATS EUROPEENS, ON ARRIVE A AVOIR DES TAUX DE CHANGE STABLES PENDANT DE LONGUES PERIODES. CELA VEUT DIRE QUE, POUR LA MOITIE DE NOTRE COMMERCE EXTERIEUR, SI NOUS LE FAISONS, NOUS AURONS DONC DES CONDITIONS DE STABILITE PERMETTANT, JE VOUS LE REPETE, A CHACUN DE CEUX QUI ACHETENT ET QUI VENDENT, DE SAVOIR QUELLE EST LA VALEUR DES TRANSACTIONS ET DES MONNAIES DANS LAQUELLE ELLES SE FONT

-\

` POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - ITALIENNES ` ALORS, DEUX REMARQUES : VOUS ME DIREZ : "MAIS POURQUOI AVONS-NOUS CETTE SITUATION DE DESORDRE ?". IL FAUT SE SOUVENIR QUE C'EST A LA SUITE DE FACTEURS EXTERIEURS A L'EUROPE. C'EST EN REALITE LA CRISE DU DOLLAR A-PARTIR DES ANNEES 70 ` 1970 ` DATE ` QUI A INTRODIT L'INSTABILITE GENERALE DES RELATIONS DE CHANGE DANS LE MONDE ET DONC, NOUS POUVONS ESSAYER D'AVOIR, ENTRE NOUS, DES RELATIONS DE CHANGE STABLES, MEME SI, VIS-A-VIS DE L'EXTERIEUR, IL RESTE EN EFFET UN SYSTEME DE FLOTTEMENT. MA DEUXIEME OBSERVATION, C'EST QUE, DES QUE J'AI LANCE CETTE IDEE, J'AI SOUHAITE QUE L'ITALIE Y SOIT ASSOCIEE. NATURELLEMENT, CHACUN DE NOUS, A L'HEURE ACTUELLE, A UNE SITUATION ECONOMIQUE, MONETAIRE DIFFERENTE. MAIS NOUS CONNAISSONS LA POLITIQUE MONETAIRE DE L'ITALIE : DEPUIS DE NOMBREUSES ANNEES, NOUS SAVONS QU'ELLE S'EST TOUJOURS EFFORCEE D'AVOIR UNE CONVERGENCE VIS-A-VIS DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE EUROPEENNE £ C'EST POURQUOI, JE LE REPETE, DES LE DEBUT, NOUS AVONS SOUHAITE QUE L'ITALIE PUISSE ETRE ASSOCIEE A CETTE ZONE DE STABILITE ` MONETAIRE ` SME `

-\

` POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - ITALIENNES ` QUESTION.- QUELLES SONT, MONSIEUR LE PRESIDENT, LES RAISONS QUI ONT INSPIRE VOTRE PROPOSITION D'UN COMITE DES TROIS SACES POUR ETUDIER LES PROBLEMESPOSES PAR

D'UN COMITE DES TROIS SAGES POUR ETUDIER LES PROBLEMES POSES PAR L'ELARGISSEMENT DE LA COMMUNAUTE EUROPEENNE ET QU'EN ATTENDEZ-VOUS ? LE PRESIDENT.- DES RAISONS TOUT A FAIT SIMPLES. LE TRAITE DE ROME A ETE FAIT POUR FONCTIONNER A SIX. IL A D'AILLEURS BIEN FONCTIONNE A SIX DANS UNE PREMIERE PERIODE : NOUS ARRIVONS A PRENDRE DES DECISIONS RELATIVEMENT RAPIDEMENT & VOUS VOUS SOUVENEZ QUE NOUS AVONS REDUIT LA DUREE DES PERIODES DE TRANSITION AU DEBUT DU MARCHE COMMUN. BREF, LE SYSTEME INSTITUTIONNEL POUR SIX MARCHAIT ASSEZ BIEN. NOUS AVONS EU UN PREMIER ELARGISSEMENT QUI A PORTE LE NOMBRE A NEUF, CE QUI A AUGMENTE LE NOMBRE DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION DE BRUXELLES `COMMISSION EUROPEENNE`, CE QUI A AUGMENTE LE NOMBRE DES PARTICIPANTS AU CONSEIL DES MINISTRES, ETC & ET ON S'EST APERCU QUE, POUR ABOUTIR A DES DECISIONS, NOTRE SYSTEME DEVENAIT PLUS LOURD ET, A CERTAINS EGARDS, MOINS EFFICACE. ET NOUS ENVISAGEONS D'ELARGIR LA COMMUNAUTE A DOUZE. IL EST BIEN EVIDENT QUE, CE QUI A ETE FAIT POUR SIX, MARCHERA DIFFICILEMENT A DOUZE SUIVANT LES MEMES REGLES ET LES MEMES METHODES. ET COMME JE NE PENSE PAS QU'IL FAILLE QU'UN PAYS, DANS CE DOMAINE, IMPOSE SES CONCEPTIONS AUX AUTRES, J'AI SUGGERE QU'ON DEMANDE A TROIS SAGES, CHOISIS PARMIS DES HOMMES AYANT UNE EXPERIENCE DES INSTITUTIONS EUROPEENNES, QU'ON LEUR DEMANDE DE REFLECHIR SUR LA MANIERE D'AMELIORER LE FONCTIONNEMENT DES INSTITUTIONS EXISTANTES. POURQUOI TROIS ?

-\

`POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - ITALIENNES ` REPOSE ` POUR REFLECHIR ENSEMBLE, IL NE FAUT PAS ETRE TROP NOMBREUX ET NEANMOINS, ON NE PEUT PAS SE FIER A LA REFLEXION D'UNE SEULE PERSONNE ET J'AI PENSE QUE TROIS, CELA POURRAIT CORRESPONDRE D'UNE PART A QUELQU'UN QUI SERAIT CHOISI PARMIS CE QUE J'APPELLE LES "GRANDS PAYS FONDATEURS", QUI ONT EU UNE CERTAINE ATTITUDE A CET EGARD, UN AUTRE CHOISI PARMIS LES "MOYENS PAYS FONDATEURS", C'EST-A-DIRE LES PLUS PETITS PAYS DE LA COMMUNAUTE A SIX, ET UN AUTRE CHOISI PARMIS LES NOUVEAUX MEMBRES, LES TROIS NOUVEAUX MEMBRES QUI, CHACUN, POURRONT AVOIR UNE OPTIQUE PARTICULIERE SUR LE FONCTIONNEMENT DES INSTITUTIONS. ALORS, NOUS EN ATTENDONS DES PROPOSITIONS QUI SERONT, NATURELLEMENT, EXAMINEES PAR LES GOUVERNEMENTS, LE CONSEIL DES MINISTRES ET LE CONSEIL EUROPEEN, POUR ALLEGER, SIMPLIFIER, POUR LES RENDRE PLUS EFFICACES, LES INSTITUTIONS EUROPEENNES `CEE`. JE VOUS DIS TOUT DE SUITE QU'IL NE S'AGIT PAS DE CHANGER (NOUS PRENONS LES INSTITUTIONS PREVUES PAR LES TRAITES) MAIS QU'IL S'AGIT ESSENTIELLEMENT D'AMELIORER LES CONDITIONS DE LEUR EXERCICE

-\

`POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - ITALIENNES ` QUESTION.- VOUS AVEZ, MONSIEUR LE PRESIDENT, PRIS NETTEMENT POSITION SUR L'ELARGISSEMENT DE LA COMMUNAUTE EUROPEENNE ET L'ON PEUT EN DIRE DE MEME DU GOUVERNEMENT ITALIEN. ET POURTANT, C'EST A LA FRANCE ET A L'ITALIE QUE L'ADHESION DE L'ESPAGNE, DE LA GRECE ET DU PORTUGAL POSERA LES PROBLEMES ECONOMIQUES LES PLUS IMPORTANTS. COMMENT PENSEZ-VOUS QUE L'ON POURRA Y FAIRE FACE ? LE PRESIDENT.- D'ABORD POURQUOI AVONS-NOUS PRIS POSITION DE PRINCIPE FAVORABLE A L'ELARGISSEMENT DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE ? C'EST ESSENTIELLEMENT POUR DES RAISONS POLITIQUES. VOILA EN EFFET TROIS PAYS QUI SONT DES PAYS DEMOCRATIQUES OU QUI SONT DES PAYS QUI SE SONT OUVERTS A UNE EVOLUTION DEMOCRATIQUE ET QUI APPARTIENNENT DE TOUTE EVIDENCE A L'EUROPE HISTORIQUE, A L'EUROPE DE LA CIVILISATION, A L'EUROPE DU VOISINAGE. A PARTIR DU MOMENT OU ILS SOUHAITENT PARTICIPER A LA FORME MODERNE D'ORGANISATION DE L'EUROPE, AU NOM DE QUOI REFUSERAIT-ON LEUR CANDIDATURE SUR-LE-PLAN POLITIQUE ?

-\

` POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - ITALIENNES ` REPOSE ` DONC, NOTRE POSITION EST UNE POSITION POLITIQUE. ALORS, VOUS DITES, A _JUSTE _TITRE, QUE LES DEUX PAYS AUXQUELS CES CANDIDATURES POSERONT LES PROBLEMES LES PLUS DIFFICILES SONT L'ITALIE ET LA FRANCE DANS LE DOMAINE AGRICOLE (DANS LE DOMAINE INDUSTRIEL, JE SUIS PERSUADE QUE NOUS AVONS TOUS LES MOYENS LES UNS ET LES AUTRES DE FAIRE _FACE A LA CONCURRENCE) £ ALORS, DANS LE DOMAINE AGRICOLE, EN EFFET, NOUS SOMMES DES PRODUCTEURS MEDITERRANEENS ET LES PAYS EN QUESTION SONT DE PUISSANTS PRODUCTEURS AGRICOLES MEDITERRANEENS. ALORS, JE CROIS QU'IL Y A DEUX REPONSES : LA PREMIERE REPONSE, JE LE DIS FRANCHEMENT, QUAND ON REGARDE L'HISTOIRE DE LA COMMUNAUTE AGRICOLE ` POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE ` , ELLE S'EST INSUFFISAMMENT OCCUPEE DES PRODUCTIONS MEDITERRANEENNES : ELLES N'ONT PAS RECU L'AIDE, ELLES N'ONT PAS RECU L'ORGANISATION, ELLES N'ONT PAS RECU LES GARANTIES QU'ELLES POUVAIENT RECEVOIR AU _MEME _TITRE QUE LES AUTRES. ET JE CROIS QUE CETTE CIRCONSTANCE DOIT NOUS CONDUIRE ENSEMBLE A EXERCER LA PRESSION LA PLUS DETERMINEE POUR QUE LES PRODUCTIONS MEDITERRANEENNES SOIENT ORGANISEES COMME LES AUTRES PRODUCTIONS AGRICOLES. ENSUITE, IL FAUT PREVOIR DES TRANSITIONS ET DES GARANTIES CAR LES CONDITIONS DE PRODUCTION NE SONT PAS, A L'HEURE ACTUELLE, EGALES ET AU POINT _DE _VUE DES COUTS DE PRODUCTION, DES CHARGES DE CEUX QUI PRODUISENT, IL EST EVIDENT QU'IL FAUT UNE LONGUE PERIODE D'ADAPTATION POUR PERMETTRE A LA CONCURRENCE D'ETRE UNE CONCURRENCE LOYALE ET SUR DES BASES IDENTIQUES. DONC, MES DEUX REPONSES C'EST, PREMIEREMENT : OBTENIR L'ORGANISATION DES MARCHES, DES GRANDS MARCHES DES PRODUITS MEDITERRANEENS (ET LA, L'ITALIE ET LA FRANCE DOIVENT TRAVAILLER COTE A COTE) £ ET, DEUXIEMEMENT, DANS LA NEGOCIATION, OBTENIR DES TRANSITIONS ET DES GARANTIES SUFFISANTES

-\